

**Caisse de compensation AVS Migros**

Wiesenstrasse 15  
Case postale  
8952 Schlieren  
T 044 276 47 77 / F 044 276 47 78  
info@akmigros.ch



Ausgleichskasse MIGROS

**Demande d'allocations familiales**

Allocation familiale  Allocation de naissance ou d'adoption  Allocation différentielle intercantonale ou international

**1. Employeur**

<b>Nom de l'employeur</b>	<b>Numéro d'affilié</b>	
<b>Employé/e dès le / jusqu'au</b>	<b>Lieu de travail (canton)</b>	<b>Revenu annuel brut en CHF</b>
<b>Personne de contact (tél. / e-mail)</b>	<b>Numéro personnel Migros du/de la requérant/e</b>	

**2. Requérant/e**

<b>Nom, Prénom</b>	<b>No. d'assuré AVS</b>	
<b>Date de naissance</b>	<b>Sexe</b>	<b>Nationalité</b>
	<input type="checkbox"/> homme <input type="checkbox"/> femme	  
<b>Etat civil</b>	<b>Dès le (date)</b>	
<input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> marié/e <input type="checkbox"/> séparé/e <input type="checkbox"/> divorcé/e <input type="checkbox"/> veuf/veuve		
<input type="checkbox"/> partenariat enregistré <input type="checkbox"/> partenariat dissous		
<b>Rue / No.</b>	<b>NPA / Lieu</b>	<b>Téléphone / E-Mail</b>

**A partir de quand demandez-vous les allocations (date)?**

<b>Autres employeurs / Nom, adresse, personne de contact (tél., e-mail), lieu de travail (canton), revenu annuel brut</b>

**3. Autre parent (mère ou père de l'enfant)**

Si l'autre parent et le partenaire actuel sont deux personnes distinctes, veuillez remplir en plus le point "Conjoint actuel"

<b>Nom, Prénom</b>	<b>No. d'assuré AVS</b>	
<b>Date de naissance</b>	<b>Sexe</b>	<b>Nationalité</b>
	<input type="checkbox"/> homme <input type="checkbox"/> femme	  

<b>Etat civil</b>	<b>Dès le (date)</b>	
<input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> marié/e <input type="checkbox"/> séparé/e <input type="checkbox"/> divorcé/e <input type="checkbox"/> veuf/veuve <input type="checkbox"/> partenariat enregistré <input type="checkbox"/> partenariat dissous		
<b>Rue / No.</b>	<b>NPA / Lieu</b>	<b>Téléphone / E-Mail</b>
<b>Employé/e dès le / jusqu'au</b>	<b>Lieu de travail (canton)</b>	<b>Revenu annuel brut en CHF</b>
<b>Est-ce que l'autre parent est inscrit auprès d'une caisse de compensation comme personne de condition indépendante?</b>	<b>Caisse de compensation compétente</b>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
<b>L'autre parent bénéficie-t-il des prestations de l'AI, AC, APG, AMat?</b>	<b>Oui, il/elle bénéficie des prestations de:</b>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
<b>Revenu supérieur à celui du / de la bénéficiaire</b>		
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
<b>4. Conjoint actuel (si celui-ci n'est pas identique à l'autre des deux parents)</b>		
<b>Nom, Prénom</b>	<b>No. d'assuré AVS</b>	
<b>Date de naissance</b>	<b>Sexe</b>	<b>Nationalité</b>
	<input type="checkbox"/> homme <input type="checkbox"/> femme	
<b>Etat civil</b>	<b>Dès le (date)</b>	
<input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> marié/e <input type="checkbox"/> séparé/e <input type="checkbox"/> divorcé/e <input type="checkbox"/> veuf/veuve <input type="checkbox"/> partenariat enregistré <input type="checkbox"/> partenariat dissous		
<b>Rue / No.</b>	<b>NPA / Lieu</b>	<b>Téléphone / E-Mail</b>
<b>Employé/e dès le / jusqu'au</b>	<b>Lieu de travail (canton)</b>	<b>Revenu annuel brut en CHF</b>
<b>Est-ce que le conjoint actuel est inscrit auprès d'une caisse de compensation comme personne de condition indépendante?</b>	<b>Caisse de compensation compétente</b>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
<b>Le conjoint actuel bénéficie-t-il des prestations de l'AI, AC, APG, AMat?</b>	<b>Oui, il/elle bénéficie des prestations de</b>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
<b>Revenu supérieur à celui du / de la bénéficiaire</b>		
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		

**5. Enfant(s) jusqu'à 25 ans au maximum** (si vous voulez annoncer plus de 5 enfants, veuillez remplir un autre formulaire)

	Nom	Prénom(s)	Date de naissance	M	F	Vit au sein de votre ménage*	Relation avec le/la bénéficiaire**	Autorité parentale ***
1				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

\* Merci de compléter l'adresse dans le tableau ci-après si l'enfant ne vit pas dans le même ménage que le/la bénéficiaire

\*\* B = enfant biologique, A = enfant adoptif, AD = enfant du conjoint de l'ayant-droit, R = enfant recueilli, FS = frères et sœurs, PE = petits-enfants

\*\*\* M = mère, P = père, C = conjointement, A = autre

**6. Indications supplémentaires pour les enfants en formation et/ou si l'enfant ne vit pas dans son propre ménage**

	Incapacité de travailler	Formation				Revenu annuel
		Début	Fin	Type	Centre de formation	
1	<input type="checkbox"/>					
2	<input type="checkbox"/>					
3	<input type="checkbox"/>					
4	<input type="checkbox"/>					
5	<input type="checkbox"/>					

	Adresse du domicile de l'enfant (Rue/No., NPA/localité, pays)	A partir du
1		
2		
3		
4		
5		

**Remarques importantes**

- Seules les demandes remplies de manière complète et accompagnées de tous les documents et annexes requis seront traitées.
- Le versement d'allocations familiales avant la réception d'une notification d'allocations correspondante se fait aux risques de l'employeur.

## 7. Documents à joindre (copies)

<b>Parents mariés</b>	Vous ne devez pas joindre de documents, ni en tant qu'employeur ni en tant que bénéficiaire. Si, dans un cas particulier, nous avons besoin de certains documents, nous vous en informerons.
<b>Célibataires, concubin/es</b>	Reconnaissance en paternité, convention d'autorité parentale conjointe approuvée par le service de l'état civil ou par l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) du lieu de domicile de l'enfant
<b>Parents séparés / divorcés</b>	Extrait de la convention de séparation ou du jugement de divorce contenant les attestations relatives à l'autorité parentale et / ou à la garde de l'enfant (domicile principal)
<b>Parents nourriciers</b>	Attestation de la gratuité du statut d'enfant recueilli, contrat pour enfant recueilli
<b>Pour les enfants de plus de 16 ans</b>	Attestation de formation actuelle (après la rentrée scolaire) ou certificat médical en cas d'incapacité de travail (Si votre enfant exerce une activité professionnelle, veuillez nous envoyer une copie du contrat de travail)
<b>Pour les enfants incapables de travailler</b>	Une décision AI ou un certificat médical doit être joint
<b>Pour les enfants résidant à l'étranger</b>	États de l'UE ou de l'AELE (excepté DE / FR) : Formulaire E411 Allemagne: „Bestätigung der Familienkasse“ France: „Attestation destinée à votre organisme étranger“

**Les documents qui ne sont pas rédigés dans une des langues officielles suisses doivent être traduits par un traducteur / une traductrice reconnu/e.**

## 8. Attestation et signature

Attestation et signature du/de la requérant/e

La personne soussignée atteste avoir rempli le formulaire de demande conformément à la vérité et prend connaissance

- qu'une seule allocation complète peut être perçue par enfant;
- qu'elle s'expose à des sanctions pénales en faisant de fausses déclarations, en violant son obligation de renseigner ou en dissimulant des faits essentiels pour obtenir des allocations familiales injustifiées;
- que toute prestation perçue à tort devra être restituée;
- de son obligation de communiquer sans tarder à l'employeur tout changement important de sa situation personnelle, financière ou professionnelle influençant le droit ou le montant des allocations familiales et
- que la Caisse de compensation AVS Migros est autorisée à demander des renseignements auprès des offices de l'état civil compétents concernant les données relatives à l'état civil et à l'autorité parentale.

La Caisse de compensation AVS Migros se réserve le droit d'exiger des documents supplémentaires si nécessaire.

Lieu / Date

Signature du/de la requérant/e